

**M. Thacker:** Appliquons la vieille loi jusqu'à ce qu'elle soit modifiée.

**M. Simmons:** Mon collègue, le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker), conseille de s'en tenir à la vieille loi. Ce n'est pas ce que les conservateurs ont fait au cours de leur bref passage au pouvoir. Je lui rappelle que les conservateurs...

**M. Thacker:** C'était votre mesure.

**M. Simmons:** Le crédit d'impôt hypothécaire était une mesure de votre gouvernement. Le leader parlementaire à l'époque, le député de Nepean-Carleton (M. Baker), avait fait imprimer les formules d'impôt selon les changements prévus à la loi. Et il avait invoqué la ponctualité pour justifier cette initiative. Ne sommes-nous pas tous en faveur de la ponctualité? Je rappelle donc au député et à mon collègue de Lethbridge-Foothills, qui encore une fois est dans l'erreur, que leur gouvernement n'avait pas tenu compte de l'ancienne loi comme vous nous demandez de le faire.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je m'excuse d'interrompre le député mais il doit s'adresser à la présidence.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, quand mon collègue le député de Lethbridge-Foothills me pousse à donner des renseignements aussi précis, je suis tellement tenté de l'instruire que j'oublie les formalités. Je m'excuse.

Avant de cesser de parler du discours du député d'Etobicoke-Centre, je tiens à préciser que plus je l'écoute à la Chambre, surtout depuis quelques jours, et plus je me rends compte que j'ai déjà entendu les idées qu'il exprime. A la réflexion, je me suis rappelé où je les avais déjà entendues. Je lis parfois des histoires à mes garçons âgés de trois ans et de six ans avant qu'ils ne s'endorment. L'histoire qu'ils préfèrent est celle de Chicken Little. Chicken Little dit sans cesse que le ciel lui tombe sur la tête. Le député d'Etobicoke-Centre dit continuellement que le ciel nous tombe sur la tête. Chicken Little Wil-son!

Nous avons également entendu le député de York-Peel pendant ce débat. Je l'écoute toujours attentivement car il fait toujours des déclarations très différentes et très contradictoires. Ce qu'il dit un jour n'a peut-être aucun rapport avec ce qu'il a déclaré la veille ou avec ce qu'il risque de dire le lendemain. Il s'est plaint qu'il y avait trop de papier et trop de changements. Je lui répète qu'il est déphasé. Le député d'Etobicoke-Centre veut plus de changements et plus de papier. Ce pauvre vieux Sinc est de nouveau déphasé.

Parlons de ce projet de loi. Adoptons ce projet de loi et mettons un terme à l'incertitude de millions de Canadiens.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Avant de donner la parole au député de Peterborough (M. Domm), je tiens à rappeler au député qui vient de parler que les députés doivent parler de leurs collègues à la Chambre en donnant le nom de leur circonscription ou de leur ministère.

**M. Bill Domm (Peterborough):** Monsieur le Président, j'hésite à vous regarder en parlant du député de Burin-Saint-

#### *Attribution de temps*

Georges (M. Simmons) de peur que vous n'ayez l'impression que je parle de vous. Ce qui me préoccupe, c'est le genre de déclarations que le député de Burin-Saint-Georges a faites à propos du projet de loi relatif à l'impôt. Je trouve incroyable qu'un député ministériel ait recours à ces tactiques.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai l'honneur de représenter 75,000 personnes qui vivent dans la circonscription de Burin-Saint-Georges. Je demanderais au député de Peterborough (M. Domm), dont j'essaie toujours de prononcer le nom de la circonscription correctement, de respecter mes électeurs en prononçant le nom de leur circonscription comme il faut. C'est Burin-Saint-Georges.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Le message est reçu. Le député de Peterborough.

**M. Domm:** Monsieur le Président, que le député de Burin-Saint-Georges veuille bien m'excuser d'avoir utilisé le nom de cette circonscription en vain. Je ferai remarquer, toutefois, qu'il parle si rarement à la Chambre que je n'ai pas suffisamment entendu le nom de sa circonscription pour qu'il me soit familier.

Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le Président, je vous demanderai également qu'il soit tenu compte du temps qu'a pris le député de l'autre côté lorsque j'arriverai à la fin de mes dix minutes.

Le député de Burin-Saint-Georges a dit qu'il voudrait que la Chambre s'interroge sur le nombre de changements que l'opposition veut réellement. Il semblerait évident, même à ceux qui ne sont pas tout à fait aussi malins et, dit-on, intelligents que le député qui vient de parler, que nous aurons probablement besoin d'autant de changements que le gouvernement en a apporté à son budget. C'est pourquoi il a fallu si longtemps pour préparer la mesure législative qui est maintenant à l'étude. Les amendements nécessaires aux changements proposés par le gouvernement sont si nombreux qu'il est vraiment regrettable que, une fois de plus, on limite les débats sur un sujet aussi important, en ces temps de grandes difficultés économiques. C'est une période difficile, non seulement pour le monde des affaires, mais aussi pour les agriculteurs et, en vérité, tous ceux qui doivent payer des impôts.

Le député de Burin-Saint-Georges demande comment l'opposition réduirait le déficit. Nous avons traité justement de cette question. Je souhaiterais que le gouvernement prenne en considération certaines des dépenses qu'il engage en raison de son manque de jugement ou de son mauvais choix de priorités. A mon avis, la plupart des citoyens de l'Est ou de l'Ouest ne seraient pas mécontents de voir cesser le gaspillage de Mirabel. Je trouve inexcusable qu'un gouvernement accepte de perdre chaque semaine des millions de dollars dans un aéroport. C'est absolument injustifiable. Depuis des jours et des jours, les libéraux parlent de réduire de 50c. les prestations des personnes âgées et les allocations familiales, alors qu'ils gaspillent des sommes considérables.